

Jeux Olympiques 2024 en France

Communiqué

Suite à l'obtention des Jeux Olympiques 2024 en France, de nombreux projets émergent et les sollicitations commencent à être nombreuses.

Naturellement favorable à cet événement, mais vigilante quant à ses dérives potentielles, l'AE-EPS vous présente quelques éléments de réflexion concernant l'influence de ces jeux sur l'évolution de l'EPS.

Ce texte élaboré à la demande du Bureau National par Thierry Tribalat a été voté à l'unanimité lors de l'AG de l'AE-EPS du 2 juin 2018.



COMMUNIQUÉ DE L'AE-EPS

Les Jeux olympiques se dérouleront, comme chacun sait, à Paris en 2024. Cet événement planétaire bousculera le fonctionnement de notre pays, notamment celui de l'éducation nationale, car il est d'ores et déjà demandé aux enseignants et aux élèves de vivre à l'heure de l'olympisme et des valeurs qu'il véhicule. Si l'olympisme est, selon le Baron Pierre de Coubertin et les articles 1 et 2 de la charte, une philosophie, un style de vie pouvant intéresser l'objet de l'Éducation physique, celle-ci n'a pas pour autant vocation à s'y soumettre.

L'éthique de l'EPS, discipline d'enseignement scolaire, se fonde avant tout sur une liberté de l'être et obéit dans ses fondements à une conception républicaine et démocratique de la culture, de l'éducation et du corps. Le sport est donc un élément de la culture physique parmi d'autres mais ne constitue pas l'objet premier de son enseignement. L'EPS, dont l'histoire montre ses interrogations sur le lien avec les pratiques sportives, a pour mission avant tout d'instruire pour libérer, d'éduquer pour insérer. Elle se doit d'élever en priorité aux valeurs de la République au travers des savoirs du corps qu'elle transmet. Elle favorise l'accès à leur diversité, permet une approche critique de la corporéité d'aujourd'hui, invite à questionner en acte les usages du corps dans les pratiques, qu'elles soient sportives, artistiques ou de développement et *a fortiori* de porter un regard lucide et distancié sur l'olympisme. Il s'agit de permettre à chaque élève, au terme de sa scolarité, de se doter d'un style de vie actif qu'il soit sportif ou non et d'en avoir la maîtrise et le libre choix tout au long de l'existence. Faire un bon usage « physique » de soi en toute connaissance de cause est donc sa mission première.

Si l'EPS doit s'emparer de cet événement et étudier l'olympisme dans le cadre de ses enseignements, l'AE-EPS pense qu'elle devrait le faire selon une perspective républicaine obéissant aux principes de la laïcité. Il est par ailleurs essentiel que l'école se protège de toutes sortes de déviances ou de pressions, et notamment celles qui traversent l'olympisme et le sport de compétition en général (dopage, tricheries, prosélytisme de toute nature, pression politique...).

L'approche de l'olympisme, mais aussi de la manière dont ses valeurs seront incarnées par les athlètes lors des compétitions et les acteurs du mouvement, s'effectuera de manière critique et objective pour permettre à chacun d'en mesurer à la fois la grandeur et les limites. Cette approche se doit de mettre simultanément l'accent sur les valeurs partagées mais aussi les divergences entre l'olympisme et l'enseignement de l'EPS.